



TURBULENCES

ASSOCIATION HISTOIRE CGT DASSAULT

N° 20 mai 2015

LE RAFALE VENDU en EGYPTE, INDE, QATAR (84 avions) PARTAGEONS CE SUCCES

Ce numéro porte uniquement sur l'actualité DASSAULT.

Trois contrats de vente à l'export du Rafale en moins de deux mois alors que nous étions dans l'attente de l'exportation du Rafale depuis plus de vingt ans.

Ces ventes sont de très bonnes nouvelles pour la France, son industrie aéronautique et pour la société DASSAULT.

Pour autant, les retombées positives pour le personnel actif et pour les retraités DASSAULT se font attendre.

La direction traîne pour ouvrir des négociations avec les salariés actifs et ne semble pas décidée à répondre à la demande de prime réclamée par les retraités Dassault.

C'est pourquoi, les syndicats des retraités Dassault se concertent et vous proposeront prochainement d'agir afin que tous les bénéfices récupérés par ces ventes ne partent pas uniquement en dividendes pour les actionnaires.

Vous trouverez dans ce **numéro 20**:

- **Page 2** : la lettre de demande CGT d'ouverture de négociations faite par le délégué central CGT : Pierre Etchegoyen adressée à la direction le 4 mai 2015
- **Page 3** : la lettre de demande de prime pour les retraités Dassault faite par les sections syndicales de retraités de St-Cloud, Biarritz, Mérignac Martignas, Argonay, Argenteuil adressée à la direction le 26 avril 2015.
- **Page 5** : la déclaration de la Fédération CGT de la Métallurgie portant une appréciation après le premier contrat signé avec l'Egypte le 13 février 2012.
- **Page 6** : un bon de commande des livres Turbulences .

Annie GOUESMEL 06 73 50 43 39

anniegouesmel@wanadoo.fr

Christophe LOPEZ 01 45 06 62 54

christophelopez@wanadoo.fr

J P BOUCHET LANAT 06 12 13 64 05

bdb2@wanadoo.fr

Dominique RICHARD 06 77 21 84 45

dominique.richard59@wanadoo.fr

LA VICTOIRE DU RAFALE



Pierre ETCHEGOYEN

Le 4 mai 2015

Délégué Syndical Central

Monsieur le Président

à l'attention de M. TRAPPIER Eric

PDG Dassault aviation

Les succès remportés par le RAFALE à l'export laissent augurer d'un avenir enfin dégagé pour notre société.

Le RAFALE dont la CGT a été le premier défenseur, et n'a pas ménagé sa peine, alors que d'autres lui préféreraient son concurrent européen se voit enfin reconnu à l'étranger.

Ce succès illustre le savoir-faire Dassault fruit du travail de tous.

Des actifs d'aujourd'hui.

Des retraités qui pendant des années ont façonné ce fleuron national.

Si le RAFALE est aujourd'hui une réussite technologique, c'est parce qu'il a été mis au point par des équipes soudées à tous les niveaux, avec la culture du travail bien fait, en clair le savoir-faire et la qualité Dassault.

Ce succès doit être partagé par tous.

Pour le civil 93 commandes ont été signées en 2014, et la parité euro/dollar, n'a jamais été aussi favorable depuis longtemps, l'horizon s'éclaircit aussi.

Les salariés ne comprendraient pas que vous restiez sur le constat de désaccord des dernières NAO.

Pour relever les défis qui nous attendent, il faut des salariés motivés, et ce à tous les niveaux.

Il faut des équipes constituées qui travaillent ensemble.

Il faut que la confiance revienne entre toutes les composantes de notre société.

Seule la réouverture des NAO peut permettre cela.

On a souvent entendu par le passé, les représentants de la DG nous dire que quand on vendrait le RAFALE à l'export, on pourrait retrouver une politique sociale et salariale d'un autre niveau.

Aujourd'hui, ce jour est arrivé, et les salariés attendent de votre part un signal fort.

La balle est dans votre camp, Monsieur le président, et il est urgent de mettre fin à cette situation qui, si elle devait persister pourrait entraîner des conséquences néfastes pour tous.

Enfin Monsieur le président, nous ne pouvons qu'appuyer la demande d'une prime des syndicats CGT retraités Dassault, car nous n'avons pas la mémoire courte et nous savons que c'est d'abord à eux que l'on doit les succès que nous connaissons aujourd'hui.

Dans l'attente de votre réponse, recevez monsieur le président, nos sincères salutations.

Pour la CGT :

Le DSC

Pierre ETCHEGOYEN

LA VICTOIRE DU RAFALE

Syndicat et Sections syndicales CGT des Retraités Dassault
12 rue de la République 92150 Suresnes

26 avril 2015

à

Monsieur Trappier Président Directeur Général **Dassault Aviation**
Monsieur Petit DRH Dassault Aviation

Messieurs,

La signature du second contrat RAFALE avec l'Inde, portant à 60* le nombre de Rafales commandés à ce jour en 2015, pour l'exportation est une très bonne nouvelle pour la France, son industrie aéronautique et pour la société DASSAULT. Pour autant notre inquiétude est grande devant la prolifération d'armements dans des zones géographiques en grande tension.

Cette nouvelle conforte la position constante de notre syndicat CGT ayant défendu cet avion franco-français face à de nombreux détracteurs.

Ce succès illustre le savoir-faire Dassault fruit du travail de tous :

- des actifs d'aujourd'hui.
- des retraités qui durant des années ont façonné ce fleuron national, voyant son premier vol en 1986 et sa mise en service en 2004.

Le mérite en revient aux ingénieurs cadres techniciens employés et collaborateurs d'ateliers de la société Dassault et de tous les coopérants : motoristes, radaristes, missiliers et équipementiers. Le Rafale c'est 7 000 emplois en France répartis sur tout le territoire dans 500 entreprises.

Si le RAFALE est aujourd'hui une réussite technologique, c'est parce qu'il a été mis au point puis développé avec des équipes soudées à tous les niveaux, imprégnées par la culture du travail bien fait, en clair le savoir-faire et la qualité Dassault.

Comme les actifs, les retraités comprendraient mal que ce succès ne soit pas partagé avec eux, qui, durant des années, ont été soumis à une modération de leurs salaires en contre partie d'un éventuel contrat export.

Les négociations annuelles obligatoires (NAO) doivent reprendre avec à l'ordre du jour :

- la politique salariale, un plan d'embauches à la hauteur des enjeux,
- les déroulements de carrière,
- une nouvelle organisation du travail qui replace « l'humain » au centre du processus de travail.
- la formation...

Pour les retraités, compte tenu des profits qu'ils ont contribué à produire pour la famille DASSAULT et compte tenu des décisions des négociations antérieures qui prévoyaient un versement d'une prime pour le premier contrat export rafale, il est légitime, qu'une prime leur soit versée, d'autant plus que deux contrats viennent d'être signés en ce début 2015.

** Soit 24 Egypte, 36 Inde. Depuis le contrat avec le Qatar de 24 Rafales porte le carnet de commande export Rafale à 84 rafales vendus en 2015.*

LA VICTOIRE DU RAFALE

Les retraités DASSAULT doivent profiter aussi des retombées que représentent ces contrats export conclus aux termes de plus 25 ans !!

C'est pourquoi, nous vous demandons par la présente, le versement d'une prime pour tous les retraités Dassault.

Veuillez agréer, monsieur le Président Directeur Général, nos salutations distinguées.

Pour la section des retraités du syndicat CGT St Cloud

Bernard MEVEL

Pour la section des retraités du syndicat CGT Argenteuil

Michel BARBANÇON

Pour la section des retraités du syndicat CGT Biarritz

Alain NARBÉY

Pour le syndicat CGT des retraités de Mérignac-Martignas-Cazaux Jean BRUN

Pour les retraités CGT d'Argonay

Claude JACOB

Le Rafale

Missions

Défense et supériorité aérienne, attaque air-sol, reconnaissance aérienne.

Commandes de vol électriques, écrans tactiles

Canon 30 mm

Plans canards actifs

Historique

1976 : début de la conception

4 juillet 1986 : 1^{er} vol du prototype

25 juin 2004 : mise en service pour la Marine

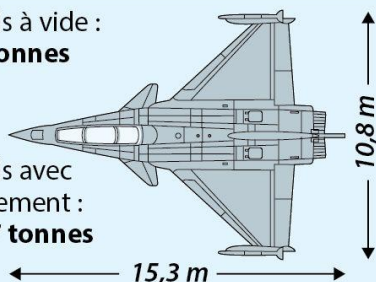
27 juin 2006 : mise en service pour l'Armée de l'air

2 réacteurs SNECMA M88-2 de 7,5 tonnes de poussée

Ailes delta

• Poids à vide : 10 tonnes

• Poids avec armement : 23,7 tonnes



14 points d'emport pour l'armement

• Vitesse max. : 2 220 km/h (Mach 1,8)
• Plafond : 15 240 m
• Autonomie : 1 850 km
• Coût : 100 millions d'€



Déclaration de la Fédération des Travailleurs de la Métallurgie CGT des Travailleurs de la Métallurgie CGT

Montreuil, le 13 février 2012

Rafale Pour un progrès partagé

L'annonce par l'Inde de poursuivre des négociations exclusives avec Dassault Aviation pour l'acquisition d'avions Rafale suscite une satisfaction et un soulagement du personnel de cette société. Les propos récents du gouvernement annonçant la fin du Rafale avaient nourri de nombreuses inquiétudes pour l'avenir. **Néanmoins, les perspectives de ce contrat ne peuvent masquer la nécessité d'une véritable réflexion et débat pour de nouvelles activités qui pérennisent, développent tout le savoir-faire, la maîtrise technologique et industrielle du personnel de cet entreprise.** Cela concerne évidemment la société Dassault dont l'activité de défense représente 30% de ses activités mais également les équipementiers (Snecma, Eads, Thales) fortement liés à ce type de produit ainsi que le réseau de sous-traitants. L'annonce aujourd'hui avec l'Inde est l'occasion pour la CGT de rappeler ses grands principes qui l'ont toujours guidée en matière d'armement.

En premier lieu, notre Organisation Syndicale est profondément attachée aux valeurs de paix et de désarmement dans le monde. En même temps, dans un contexte de tensions internationales fortes, nous comprenons que certains pays puissent s'équiper d'armements pour assurer leur défense. **Mais en aucun cas, l'armement ne peut être considéré pour autant comme une marchandise comme une autre et être sujet à des objectifs financiers.**

L'exemple de la vente envisagée à la Lybie avant le renversement par le peuple du Colonel Kadhafi en est une flagrante démonstration. Il est inconcevable pour notre Organisation Syndicale de fournir de l'armement à des pays anti démocratiques qui expriment ouvertement des intentions belliqueuses. Notre Organisation Syndicale n'est donc pas opposée en soi, à l'exportation vers des pays

remplissant les conditions précédentes, leur permettant ainsi de se doter de leurs propres moyens de défense. Pour autant, cela ne doit pas se faire au détriment de notre industrie, des emplois et de notre propre indépendance en la matière.

D'autre part, dans le cadre de la fourniture d'armements et qui plus est des plus sophistiqués, **il convient de lever l'opacité entourant ces marchés, qui peuvent dans certains cas, engendrer des opérations financières douteuses et mettre en cause la vie des personnels et des citoyens. Nous pensons que la représentation du personnel et celle de la nation (Assemblée Nationale) doivent être informées des conditions de ces achats et des échanges de technologie qui peuvent s'opérer à cette occasion.** Les négociations actuelles avec l'Inde mais également avec d'autres pays potentiels rentrent dans ces conditions.

Au-delà de cet aspect fondamental des ventes de produits d'armements, dans le contexte actuel d'une prédominance de critères financiers dans les objectifs des entreprises, nous sommes très vigilants sur les clauses des contrats, notamment les contenus des partages de technologies. En effet, à la CGT, si nous n'excluons pas ce type de clauses nous y mettons des conditions.

Ces contrats ne doivent en aucun cas ouvrir à une mise en concurrence des salariés des pays concernés et faire l'objet de transferts de charges (études et fabrication) au détriment de l'emploi (donneurs d'ordres, équipementiers, sous-traitants) en France. Dans ce sens, la CGT poursuit ses contacts avec les Organisations Syndicales des pays concernés pour créer les conditions de coopérations mutuellement avantageuses tant industrielles que sociales.

C'est ainsi que nous multiplions notamment les contacts avec le Brésil et l'Inde.

Pour la CGT, les moyens financiers importants dégagés par ces contrats à l'export doivent être mis au service de notre industrie et de l'emploi pour la recherche et le développement de nouveaux produits civils et militaires mais également répondre plus encore aux aspirations du personnel en matière salariales et sociales. Ils doivent se traduire notamment par la formation des hommes et des plans d'embauches parmi toutes les catégories de personnels permettant de se projeter et d'assurer l'avenir.

COMMANDES DE TURBULENCES

BON DE COMMANDE

Adresse à laquelle votre commande doit être envoyée :

Nom : **Prénom** :
Adresse :
Code postal : **Ville** :

Commande (frais de port inclus)

Tome 2 au prix de 25€, nombre commandés :

(Tome 1 + Tome 2) au prix de 35€, nombre commandés :

Chèque à libeller au nom de **Association Histoire CGT Dassault**

Le joindre à votre bon de commande et envoyer à :

Association Histoire CGT Dassault

12 rue de la République

POUR NOUS CONTACTER

Annie GOUESMEL 06 73 50 43 39

annieguesmel@wanadoo.fr

Christophe LOPEZ 01 45 06 62 54

christophelopez@wanadoo.fr

J P BOUCHET LANAT 06 12 13 64 05

bdb2@wanadoo.fr

Dominique RICHARD 06 77 21 84 45

dominique.richard59@wanadoo.fr